

REUNION DU 01/09/2026

Présents : BATALLER Joaquin, ECOLAN Armelle, GIVORD François, GAREL Sylvia, GERAULT David, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, MARCHAL Patrick, MIE Annabelle, LEFEVRE Christian, LE SAGE Sandrine, PENHOAT Yves-Marie, PHILIPPE Olivier, RICARD Karine, WATTEZ Adrien

Excusés : ARRIBAS Frutos, BOUCHARD David, DELAPORTE Nathalie, REMOND Pierre

1/ INSCRIPTIONS et démarrage des entraînements

Les inscriptions ont lieu les 4 et 11 septembre de 18h à 20h, dans le local Bateau de la section plongée, plaine de Baud (mail envoyé aux adhérents pour les inviter et leur expliquer les modalités d'inscription).

Complément d'information : à partir de cette année, l'accès aux piscines se fera uniquement grâce à la carte Korrigo.

Pour initialiser le système avant les séances d'entraînement avec l'ASMR Plongée, chaque adhérent devra se présenter dans une des piscines de Rennes pour charger sa carte avec les caractéristiques de nos séances piscine en ayant auparavant préparé les éléments suivants :

- Disposer d'une carte Korrigo qu'il aura obtenue dans une agence de la STAR de la ville de Rennes
- Apporter un justificatif de son adhésion à l'ASMR Plongée (justificatif fourni lors de l'inscription)
- Ouvrir un compte piscine sur le site web de la ville de Rennes avec ses coordonnées personnelles en cliquant sur le lien suivant :

[Billetterie des piscines de Rennes](#) > onglet à droite « Me connecter », puis en bas de la page « pas encore de compte ? » « Créer un compte ».

Information importante : en raison de l'arrêté préfectoral concernant la sécheresse, la fosse de la piscine des Gayeulles n'a pas été remise en eau. Par conséquent, les cours du jeudi sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et la soirée « baptêmes » prévue le 10.09 est annulée. En revanche les cours du lundi à la piscine de Bréquigny commencent pour les membres inscrits le lundi 14 septembre.

Pour rappel, les horaires des entraînements sont :

- les lundis du 20h à 21h30 à la piscine de Bréquigny avec un rdv dans le hall de la piscine à 19H45
- les jeudis de 19h15 à 21h à la piscine des Gayeulles avec un rdv dans le hall à 19h MAIS actuellement inaccessible en raison de l'arrêté préfectoral sécheresse jusqu'à nouvel ordre.

Une licence « non plongeur » est à prévoir pour le président de l'ASMR, Philippe Boutroux

2/PLANNING

Le planning des entraînements est en cours de réalisation ; il sera publié sur le site pour informer les adhérents des différentes séances (piscine, sortie en mer...) (François en a la charge)

3/FORMATIONS

- Formation de niveau 1 :

Si la fosse des Gayeulles était en eau au début du mois octobre, il pourrait être envisagé de démarrer la formation 15 jours après le remplissage. Sinon, la section plongée reporte la formation pour les niveaux 1 en janvier 2027.

- Formation niveau 2 :

Etant donné que peu d'adhérents ont demandé cette formation, le club s'interroge quant à la tenue de cette formation. Si elle avait lieu, Karine se chargerait d'organiser une évaluation des candidats à la carrière de Fougères au cours du mois de septembre. Les intéressés seront informés.

- Formation Nitrox : elle serait programmée en octobre ou novembre par Joaquin
- Formation initiateur : une personne serait intéressée > Karine se charge d'appeler l'intéressé pour confirmer son souhait et l'accompagner.

4/ MATERIEL

- Prévoir une clef du local pour David B. : Olivier G s'en charge
- Bateau : prévoir de refaire le plein en essence du bateau après la prochaine sortie et envoyer les papiers de l'assurance bateau (Armelle)
- Remorque : prévoir une garniture de frein car les roues se bloquent > Christian se charge de diagnostiquer le problème
- Fermeture du bas de la pilotine cassée : Didier s'en occupe

5/ SORTIES en Mer

Il est envisagé :

- Une sortie le 19 sept à St Malo
- Des sorties plongées de nuit en octobre et novembre

6/ TRESORERIE

Un compte bancaire ASMR pour la section plongée est en cours de création à la BPO.

7/ VIE DU CLUB

Une soirée « cohésion » nouveaux et anciens adhérents est envisagée le vendredi 6 nov à 18h30

- Armelle se charge de réserver la salle, d'envoyer un mail aux adhérents pour les inviter et leur proposer de répondre à un sondage « qui vient et avec quoi à manger ? »

A propos du Téléthon, en raison de l'indisponibilité de la fosse, la section plongée ne participera pas à l'édition 2026. Cette participation serait à étudier pour l'année prochaine si la création d'un village téléthon était envisagée à proximité pour apporter de la visibilité et du flux.

Prochaine réunion : jeudi 8 octobre à 18H30 (invitation mail envoyée)